



**120 collègues présents au colloque organisé par le SNUipp-FSU 06 sur le thème "reprendre la main sur le métier"**

---



***Cliquez [ici](#) pour adhérer en ligne***

**Téléchargez le bulletin d'adhésion [ici](#)**

## **2018-2019 - Lettre du SNUipp-FSU n°27**

**Sommaire :** Direction, Elections Espe, Rased, Appel à candidature, Permutations, Temps de travail, Elections, Postes adaptés, Demandes d'allègements de service, Priorités médicales mouvement, Aménagement Poste de travail, Réunion syndicale spéciale remplaçant-es, Calendrier prévisionnel, Retraites

---



## Direction : un statut ? une mauvaise idée !

Suite aux annonces par voie de presse de la mise en place d'un statut pour les directeurs et les directrices d'école, le SNUipp-FSU s'adresse solennellement au ministre pour ouvrir les discussions prévues dans l'agenda social sur le sujet. Car s'il y a urgence à améliorer la situation de la direction de l'école personne ne pourra croire que l'adjonction d'un statut hiérarchique peut constituer l'alpha et l'oméga des réponses à apporter.

**Lire la lettre du SNUipp-FSU au Ministre**

---



## Les jeunes choisissent une nouvelle fois le SNUipp et la FSU !

**3 élu(e)s sur 4 . Près de 70% des voix.**

Un succès qui encourage notre travail militant en direction des collègues entrants dans le métier.

Sur le centre de formation Stéphane Liégeois seul le SNUipp a été en capacité de constituer une liste.

---



## Alerte sur les RASED !

Un an après la réforme de la formation des enseignants spécialisés, onze organisations syndicales et associatives, dont le SNUipp-FSU, s'inquiètent d'une possible disparition de l'adaptation scolaire et notamment des Rased.

Elles formulent une série de demandes sur l'organisation du CAPPEI, que soient réaffirmées les missions des maîtres G et E, et que soit assurée la présence des réseaux partout sur les territoires.

### Lire le communiqué

---



**Inadmissible : lors de la grève du 12 novembre des IEN ont demandé à des collègues BD de remplacer des grévistes.**

**C'est inacceptable ! Le SNUipp-FSU intervient auprès du DASEN.**

---



**Inscription Postes à exigences particulières - Candidatures**

**avant le 23 novembre 2018 - COPIES au SNUipp-FSU**

**Circulaire postes à exigences particulières**

**Fiche de candidature - annexe 1 - à adresser à l'inspection de circonscription avant le 23 novembre 2018** délai de rigueur, **pour chaque fonction demandée** demandée.

## □ Commissions d'entretien : les mercredis 19 décembre 2018 et 9 janvier 2019

En cas d'avis favorable après consultation de la Commission Administrative Paritaire Départementale, les collègues sont inscrits dans un vivier pour une durée de 3 ans (à compter du 1er septembre 2019 soit pour les années scolaires 2019-2020 - 2020-2021 et 2021-2022).

- ▶ Le renouvellement étant automatique durant cette période, les candidats inscrits sur les listes d'aptitude au titre des années 2017-2018 et 2018-2019 conservent le bénéfice de cette inscription pour l'année scolaire 2019-2020.
- ▶ En revanche, les candidats inscrits au titre de l'année 2016-2017 doivent repasser le ou les entretiens s'ils n'ont pas obtenu de poste au mouvement sur le ou les postes à exigences concerné-s.

## La liste des postes à exigences particulières ici

---



## Changement de département c'est parti !

Le calendrier des opérations des permutations informatisées pour celles et ceux qui envisagent de changer de département. La note de service est parue dans un BO spécial n°5 du 8 novembre.

N'hésitez pas à nous saisir pour obtenir des informations.

COPIES au SNUipp-FSU de vos demandes de changement de département et le cas échéant de la demande de bonification 800 points, pour vérification du barème et suivi

**Lire la suite**

**Le dossier complet du SNUipp-FSU**

**CONSULTER AUSSI :**

**PLATE FORME SNUipp-FSU PERMUTATIONS**



**Conditions d'accès à l'application SIAM**

**Les collègues qui souhaitent changer de département ne pourront pas accéder à l'application SIAM s'ils n'ont pas au préalable saisi leur adresse mail personnelle dans I-Prof.**

Le SNUipp-FSU intervient auprès du MEN pour tenter de lever cette condition qui n'est pas acceptable.

## PROCEDURE

1-accéder à son espace I-Prof

2-Arrivé.e sur votre la page d'accueil, saisissez votre adresse mail personnelle puis validez.

**I-Prof - Votre assistant Carrière**

- Votre Courrier** : Contactez votre correspondant de gestion, lisez les messages qu'il vous a adressés...
- Votre Dossier** : Consultez votre dossier administratif, signalez vos changements de situation...
- Vos Perspectives** : Informez-vous sur vos perspectives de carrière...
- Votre CV** : Complétez votre curriculum vitae : précisez vos diplômes, vos expériences professionnelles ou personnelles, vos travaux de recherches, vos publications...
- Les Services** : Utilisez les services applicatifs internet : SIAP pour vos demandes de promotion, SIAM pour vos demandes de mutation, SIAC pour vous inscrire à des concours...
- Les Guides** : Informez-vous sur les procédures de gestion qui vous concernent...

© I-Prof V4

Pour recevoir des informations, saisissez votre mël personnel :  @

**N'hésitez pas à nous contacter si besoin !**



#104118897

**BONIFICATION exceptionnelle 800 points: annexe à renvoyer à l'IA AVANT le 30 NOVEMBRE (avec les PJ)**

Un groupe de travail se réunira à l'IA courant Janvier pour étude des demandes (selon notamment l'avis formulé par le médecin de prévention)

**COPIES au SNUipp-FSU pour suivi**

### QUI EST CONCERNE-E

Sur proposition du médecin de prévention et après examen des situations en groupe de travail départemental et avis de la CAPD, les DA-SEN peuvent accorder une bonification de 800 points (non cumulable avec la bonification de 100 points dus pour les collègues qui ont une RQTH - reconnaissance de travailleur handicapé - pour le ou les départements pour lesquels la mutation améliorera les conditions de vie de la personne en situation de handicap.

Cette bonification de 800 points s'applique pour un conjoint BOE ainsi qu'aux situations médicales graves d'un enfant.



## La vérité des prix sur le temps de travail des enseignants !

Combien d'heures réelles travaillées sur une semaine par les enseignants et enseignantes du primaire? Le SNUipp-FSU lance une enquête flash du 12 au 16 novembre pour mettre en lumière la réalité du temps de travail réel hebdomadaire. Rentrez vos heures sur le compteur en ligne !

Lire la suite

L'enquête flash du SNUipp-FSU [ici](#)

---



**ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2018**  
29 novembre (10h) au 6 décembre (17h) 2018



## Première étape : activez dès MAINTENANT votre compte électeur -trice ! Cela prend 5 minutes !

Simple et rapide, n'hésitez pas si question ou difficulté ! Il est primordial d'avoir son compte électeur créé bien en amont du 29 car ce sera alors plus simple pour voter !

**CREER VOTRE ESPACE ELECTEUR-TRICE: [ici](#)**

D'autre part, les notices de vote arrivent dans les écoles et sont distribués aux collègues par le directeur-trice.

- Ils sont arrivés par courrier à l'adresse personnelle pour les les collègues en CLM,CLD, congé de formation etc...

- Pour les RASED , ERUN et CPC les identifiants sont à retirer dans les circonscriptions.

- Pour les ERH c'est dans la circonscription ASH.

- Pour les BD ils reçoivent un mail sur la messagerie professionnelle . Ils faut qu'ils aillent récupérer l'identifiant en cliquant sur le lien reçu.

Se munir de son numen.

Cette notice de vote vous fournit les éléments nécessaires pour voter par internet : **elle contient votre identifiant de vote qui est indispensable pour voter. Conservez-la.** Contactez nous si problème !

Si vous n'avez rien reçu au 14 novembre, vous pouvez obtenir un nouvel identifiant électeur en vous connectant à votre espace électeur : [www.education.gouv.fr/electionspro2018](http://www.education.gouv.fr/electionspro2018) .

Le dossier complet du SNUipp-FSU [ici](#)



Signer l'appel à voter pour le SNUipp-FSU et la FSU!

**Soutenez le SNUipp-FSU, SIGNEZ l'appel à voter ! [Cliquez ici](#)**



**Pour qui et pour quoi on vote !**

On vote pour élire nos représentant.es qui portent notre voix dans les instances paritaires. Cela revêt un enjeu important. Alors au moment de voter, faites le bon choix... et faites confiance aux candidats.es présents.es sur les listes SNUipp et FSU.

Attention, il faut voter pour plusieurs scrutins !

**ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES du 29 novembre au 6 décembre 17h**

**Lire ici**

---



Mesures de prévention et d'accompagnement des personnels enseignants du premier degré confrontés à des difficultés de santé.

Cela concerne 3 types de demandes possibles

Tout est [ici](#)

**N'hésitez pas à nous contacter pour toute question.  
DOUBLES AU SNUipp-FSU POUR SUIVI**

**1) DEMANDE DE PRIORITE MEDICALE Mouvement intra-départemental 2019  
ANNEXE 3 et certificats médicaux (sous pli cacheté) à retourner, avant le 25 janvier 2019**

A noter que les priorités médicales, lorsqu'elles sont prises en compte, sont en principe accordées sur un vœu commune (ou secteur pour Nice) et non sur une école précise sauf avis expresse du service médical. Les affectations peuvent être prononcées soit à titre définitif soit à titre provisoire après étude de chaque dossier. Un groupe de travail se réunira à l'IA vers la mi avril (après donc la saisie des vœux sur lprof par les collègues) pour étudier l'ensemble des demandes.

**2) DEMANDE D'ALLEGEMENT DE SERVICE - Année scolaire 2019  
ANNEXE 2 + PJ avant le 25 janvier 2019**

L'an dernier, suite au suivi et aux interventions répétées du SNUipp auprès de l'IA, plus de 40 collègues ont pu « bénéficier » d'un allègement de service (l'IA avait prévu à l'origine 17 possibilités). Il faudra sans nul doute réitérer nos démarches syndicales pour l'an prochain pour réussir à obtenir satisfaction pour le plus grand nombre possible. A suivre...

**3) DEMANDE D'AMENAGEMENT DU POSTE DE TRAVAIL  
ANNEXE 1 et documents avant le 30 mars 2019**

**Copie des demandes au SNUipp-FSU.**

---



## Postes adaptés de courte durée ou de longue durée pour la rentrée scolaire 2019 (année scolaire 2019 - 2020)

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question ! Un groupe de travail se réunira à l'IA pour étudier les demandes

**COPIES au SNUipp-FSU pour suivi !**

**DATE LIMITE DE TRANSMISSION DES DOSSIERS COMPLETS**

à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale, DIPE 2, bureau des CLM – CLD

par la voie hiérarchique

**pour le 14 décembre 2018**

**Tout est ici**

---



**A VOS Agendas !**

**REUNION INFORMATION Syndicale spécial "REPLACANT-ES"**

**Mercredi 21 NOVEMBRE - 8h30 au local du SNUipp-FSU**

Le guide spécial " remplaçants", élaboré par le SNUipp-FSU 06, a été finalisé et sera disponible !

---



## Protocole sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la Fonction publique

La FSU a décidé de signer le protocole pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la Fonction publique en particulier pour acter les avancées acquises au regard de l'accord de 2013.

Le combat pour l'égalité professionnelle est un combat de long terme. La FSU défend depuis toujours, les droits des femmes et l'égalité professionnelle. Elle organise des initiatives et mobilise en ce sens.

**Lire la suite**

---



### **Calendrier prévisionnel NOVEMBRE**

Samedi 17: Forum national : la maternelle, par celles et ceux qui la font vivre !

Mercredi 21: Réunion syndicale spéciale "remplaçants" 9 h au local du SNUipp-FSU à Nice

27 et 28: Colloque national du SNUipp-FSU à Paris "Enseigner : un métier d'exécutant ou de concepteur ? Quels savoirs et quelles pratiques pour démocratiser l'école ?"

Jeudi 29 : ouverture du scrutin (élections professionnelles) - Votez et faites voter pour les listes du SNUipp et de la FSU !

---



### **CALENDRIER PREVISIONNEL** de quelques temps forts de l'année

25 janvier 2019 : CTSD (carte scolaire) 2nd degré

29 janvier : CAPD : Liste aptitude directeurs, 800 points (permutations informatisées), positions administratives

30 janvier 2019 : Groupe de travail carte scolaire

6 février 2019 : CTSD (carte scolaire) 1er degré

7 mars 2019 : CAPD : CAPPEI, DDEASS, Liste aptitude PE, promotions

13 mars 2019 : CTSD (carte scolaire) 2nd degré

Du jeudi 14 mars 2019 au lundi 25 mars 2019 : MOUVEMENT Ouverture IPROF / Saisie des vœux

Du 23 au 26 avril 2019: Groupe de travail mouvement: priorités médicales et barèmes

14 mai 2019 : CAPD mouvement TD, temps partiels, postes adaptés, Congés de formation

13 juin 2019: Groupe de travail carte scolaire

17 juin 2019 : Groupe de travail carte scolaire avec IA/ ajustements rentrée

4 juillet 2019 : CAPD Mouvement provisoire + Hors Classe

---



## SNUipp FSU Alpes Maritimes sur Facebook



**CALCULEZ votre retraite:**<http://www.snuipp.fr/Calculez-votre-retraite,10078>

### **PROLONGER SON ACTIVITÉ APRÈS LA LIMITE D'ÂGE : ATTENTION !**

Pour les ex-instituts devenus PE (avec au moins 15 ans de service d'instituteurs, conserver "le bénéfice de la limite d'âge" (60 à 62 ans selon la date de naissance) des actifs pour le calcul de leur pension est important. En cas de carrière incomplète et donc de possible décote, cela permet de bénéficier de l'âge d'annulation de la décote des actifs et non de celui des sédentaires, ce qui est plus avantageux.

**Il faut formuler sa demande auprès de l'IA au moins 6 mois avant d'atteindre la limite d'âge. Lire la suite et modèle de lettre**

**SNUipp-Fsu 06 :** <http://06.snuipp.fr> -

Mail : [snu06@snuipp.fr](mailto:snu06@snuipp.fr)

Adresse : 34 avenue du docteur Ménard 06 000 Nice -

Tél : 04 92 00 02 00 -

Fax : 04 93 35 75 52

SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail : [http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06\\_infos](http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos)